

Les informations contenues dans ce numéro sont susceptibles d'être modifiées ou annulées en fonction de l'évolution sanitaire actuelle. Pour des informations de **dernière minute, vous pouvez consulter le site internet** : [www.dinge.fr](http://www.dinge.fr) ou télécharger l'application PanneauPocket.

## Infos Municipales

Prochains conseils municipaux : les 31 mars et 7 avril

### Installation de nouveaux DAE sur la commune

Il peut être utilisé sur place ou emporté en cas d'urgence par toute personne témoin d'un cas d'arrêt cardiaque.

Le **Défibrillateur Automatisé**

**Externe (DAE)** est un dispositif médical qui aide à la réanimation de la

personne victime d'un arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, en attendant l'arrivée des secours, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. C'était le souhait du Conseil Municipal de compléter l'équipement déjà existant et une obligation légale depuis l'année 2020. Deux nouveaux défibrillateurs cardiaques sont opérationnels depuis la mi-février en complément d'un 3<sup>ème</sup>, précédemment installé à l'entrée de la salle des sports. Le premier appareil a été installé sur la façade du mur de la Mairie, le second sur la façade du mur du parking de l'école publique Anne Sylvestre. Très simple d'utilisation, accessible à tous, 24h/24, 7 jours/7, les DAE ont été choisis avec l'option supplémentaire électrodes pour enfants.

Entièrement automatique, une voix enregistrée guide l'utilisateur tout au long de l'intervention. L'appareil



réalise une analyse de l'état de la victime et détermine si l'activité de son cœur nécessite un choc électrique, sans intervention de l'utilisateur et seulement si nécessaire.

### Engazonnement du cimetière

Depuis le 1er janvier 2017, la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte interdit à l'ensemble des structures publiques (communes, départements, régions, État, établissements publics) d'utiliser des produits phytosanitaires chimiques de synthèse. Cette interdiction ciblait en premier lieu les espaces verts, les forêts et les chemins de promenade, à l'exception des cimetières et des terrains de sport. Consciente de cet enjeu environnemental, la commune de Dingé a décidé, comme bien d'autres, d'appliquer la charte régionale « zéro phyto », sous l'égide de la Région Bretagne et l'Observatoire de l'Environnement. Cette mesure vaut ainsi sur tous les espaces y compris les terrains de sport de plein air et les cimetières, valant pour la quatrième année consécutive le label « zéro-phyto » à la commune. De nombreuses techniques alternatives aux pesticides ont ainsi été développées depuis (paillage, désherbage mécanique, thermique, plantes couvre sols, etc.) avec chacune leurs avantages et leurs difficultés. Parmi ces principales difficultés se posait la question de l'entretien du cimetière. Ne faudrait-il pas l'enherber plutôt que passer son temps à le désherber ? L'idée n'est pas neutre mais comment s'y prendre ? (choix du gazon, avec quel matériel et bien entendu comment entretenir ensuite...). Suite aux différents retours d'expériences observés sur certains sites du département, c'est finalement l'ensemble du cimetière qui sera engazonné à l'exception des allées principales. Les travaux ont d'ores et déjà débuté sur une zone par l'enlèvement du lit de gravier. Une seconde phase va consister à renforcer certains endroits en terre végétale pour un engazonnement prévu courant avril, après les fêtes de Pâques. Ces différentes étapes s'échelonneront jusqu'au printemps 2023, nous permettant ainsi de maintenir l'accessibilité des lieux au public. Néanmoins, il sera déconseillé aux visiteurs de piétiner les zones nouvellement engazonnées, par des panneaux de signalisation.

### Dispositif Argent de poche 2022

Ce dispositif se déroulera durant les prochaines vacances d'été. Il s'adresse aux jeunes qui auront 16 ou 17 ans sur la période de juillet-août 2022 et qui souhaitent gagner un peu d'argent. Les missions concernent de petits chantiers sur la commune tels que du désherbage, l'entretien des locaux communaux... Elles s'étalent sur une semaine à raison de cinq



matinées et sont encadrées par un agent de la commune ou un élu. Pour vous inscrire, contactez la Mairie **avant le 30 avril** par email à : [mairie@dinge.fr](mailto:mairie@dinge.fr) ou par téléphone au 02 99 45 01 62, en précisant vos nom, prénom, adresse, téléphone, date de naissance et vos disponibilités entre le 7 juillet et 26 août 2022. Le nombre de place est limité.

### Chasse aux œufs de Pâques

Le Comité Jeunesse et Culture propose aux enfants de Dingé, une chasse aux œufs de Pâques gratuite le **dimanche 3 avril**, rendez-vous au **Champ Poussin à 11h** avec vos paniers !



### Inscriptions sur les listes électorales

Rappel : vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives**. Pour cela, il faut fournir une pièce d'identité, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Vous pouvez également vous inscrire en ligne via le site de service public : <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

2022 est une année de refonte électorale, ce qui signifie que chaque électeur va donc recevoir, quelques jours avant les élections, une nouvelle carte électorale.

Procuration : Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Les demandes de procuration ne se font pas en Mairie, elles sont à formuler, le plus tôt possible, à la Gendarmerie ou dans un commissariat de police. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

### CCAS

#### Aide pour les voyages scolaires :

Le CCAS propose une aide pour les voyages scolaires des enfants Dingéens, en fonction des ressources. Pour plus de renseignements, contactez le CCAS de Dingé au 02.99.45.09.13 ou [mairie.ccas@dinge.fr](mailto:mairie.ccas@dinge.fr)

#### Après-midi récréatifs :

Le prochain après-midi récréatif aura lieu le **mardi 12 avril à la salle polyvalente**, de 14h15 à 16h. Si vous avez besoin d'être véhiculé, vous pouvez appeler la Mairie au 02.99.45.09.13.

#### Portage de livres :

Vous aimez lire, mais vous ne pouvez pas vous déplacer ? Appelez le CCAS au 02.99.45.09.13 et nous viendrons avec plaisir vous apporter des livres de notre bibliothèque.

### Permanences en mairie : Avocat conseil

Maître De Moy, avocat au barreau de Rennes, propose gratuitement des entretiens d'une demi-heure. Une permanence est assurée le **lundi 28 avril 2022 l'après-midi de 15h à 17h**. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable à la Mairie.

### Permanences mutuelle SOLIMUT

La mutuelle SOLIMUT propose aux Dingéens et aux personnes qui travaillent dans la commune. La prochaine permanence aura lieu, le **vendredi 15 avril en Mairie** de 10h à 12h, uniquement sur RDV, à prendre directement auprès de M. Devallée au 06.75.86.07.92 ou par email : [david.devallee@solimut.fr](mailto:david.devallee@solimut.fr)

## Commerces

### Boulangerie LEMARCHAND

Fermeture du **25 avril au lundi 2 mai** inclus. Réouverture le mardi 3 mai à 7h.

## Dingé bouge

### TÉLÉTHON DINGÉ 2022

Le Téléthon Dingé s'associe au COESD pour vous proposer un week-end sportif et festif autour des célèbres Boucles Dingéennes : le **samedi 30 avril**, venez pédaler, marcher et écouter du bon son Pop Rock ! Contact : Téléthon Dingé : [telethon.dinge@outlook.fr](mailto:telethon.dinge@outlook.fr) – 06 72 08 54 86 – page Facebook Téléthon Dingé



# Samedi 30 Avril 2022

## Au profit du Téléthon

Avec le soutien du COESD et Autour des Boucles Dingéennes

# RANDO VTT

Départ salle de sport entre 7h30 et 9h30  
1 boucle unique de 35km balisée  
Inscription 5€ sur place

# RANDO à Pied

Départ à 10h de la salle de sport  
1 boucle unique de 6,5km le long de la Rigole  
Inscription 3€ sur place

# CONCERT POP

# ROCK

20h salle Polyvalente  
Entrée 2€ minimum



VTT St DO - vincedaun@gmail.com - 06 89 59 96 23 - <https://vtt.dcoemilien.farmserv.org/>  
Téléthon Dingé : [telethon.dinge@outlook.fr](mailto:telethon.dinge@outlook.fr) – 06 72 08 54 86 – page Facebook Téléthon Dingé



## Comité d'Organisation d'Épreuves Sportives Dingéennes

**Trophée Régional des Jeunes Vététistes :** le C.O.E.S.D organisera le **dimanche 24 avril** à partir de 9 h, sur le site de la Bouderie, une manche du Trophée Régional des Jeunes Vététistes. Cette manifestation gratuite sera ouverte au public. A cette occasion et suite à un arrêté, la circulation sera interdite entre 8 h et 19 h sur la route départementale n°83 entre le Bourg de Dingé et la Bouderie. La déviation se fera par la RD n°82 (route de Combourg) et la voie communale n°105 (route du Fougeray) dans les deux sens.

**Week-end sportif et festif :** le COESD s'associe et soutient les actions du Téléthon Dingé autour du vélo et vous invite à un week-end sportif et festif le **samedi 30 avril et le dimanche 1er mai**.

**Les Boucles Dingéennes :** le **dimanche 1er mai**, nous organiserons la 19ème édition des Boucles Dingéennes, épreuve cycliste ouverte aux 1ère, 2ème, 3ème catégories et Juniors : le circuit de 14km 800 empruntera la route de Lanrigan, la route de la Vieux Cours et Tréheuc, la route de Combourg direction Dingé, la route de Guipel direction Rennes, la route du Mée et la route de Montreuil sur Ille direction Dingé. Un classement du meilleur grimpeur sera jugé au sommet de la côte de Vauluisant, un classement du meilleur animateur à la hauteur du parking du cimetière, les primes et l'arrivée place Gumiel rue du Canal.

**ATTENTION :** Lors du dernier tour, le sens de la course sera inversé sur la RD n°83 (route de Montreuil), la VC n°102 (route du Mée) et la RD n°82 (route de Guipel), l'arrivée des coureurs venant de Guipel sera jugée rue du Canal devant la place Gumiel. A cette occasion, suite à un arrêté préfectoral, entre 13 h 30 et 18 h, la circulation ne pourra se faire que dans le sens de la course. Le stationnement sera interdit de 12 h à 18 h place Saint Maurice, place Gumiel, place du Souvenir, parking et rue de l'église, rue des Rochers, rue des Lavois, rue de Tanouarn, rue des Fontaines, Ruelle de la Forge et rue du Canal.

Pour assurer au maximum la sécurité des coureurs, nous vous remercions de bien vouloir respecter les consignes des commissaires et le sens de la circulation ; de bien vouloir veiller à ce qu'aucun animal ne soit en liberté sur le circuit, plus particulièrement les chiens et chats. Merci de votre compréhension.

Pour plus d'infos consultez notre site <http://club.quomodo.com/coesd>

## Moto Club de Dingé

Bonne nouvelle, nous relançons le Moto Club de Dingé ! Si tu es intéressé(e) pour partir en balade entre motards, nous te proposons une première sortie le **dimanche 24 avril 2022** à 13h30 pour un premier contact. Nous accueillons toutes les motos à partir de 125 cm<sup>3</sup>. Viens avec ta moto, ton casque, tes gants et ta bonne humeur ! Rendez-vous Place Saint-

Maurice (sous réserve de conditions climatiques clémentes) ! Pour plus d'infos, n'hésites pas à contacter le nouveau président Clément LE GOFF au téléphone au 06.66.35.37.43 ou par email à l'adresse suivante : [motoclubdinge@outlook.fr](mailto:motoclubdinge@outlook.fr). A très vite !

## Association Les P'titous

### Voyage scolaire à Paris

Lundi 9 et Mardi 10 Mai 2022

### Ecole Publique Anne Sylvestre, classes de CM1-CM2



#### BOUM CHAUSSETTES

Samedi 30 avril 14h-17h

Vente gâteaux-crêpes

boissons

Entrée 2€

Salle de motricité

&

#### VENTES GATEAUX ET CREPES

tous les vendredis soirs  
après les cours à l'école

et les jours d'élection  
présidentielle  
sur le parking

**Venez nombreux ! Merci pour votre soutien !**

## Théâtre de Poche

**Rappel :** Nous vous attendons nombreux à la salle de motricité le **6 avril 2022** à 16h00, pour une séance tout public, du spectacle « la cabane » proposé par le Théâtre de Poche de Hédé-Bazouges. Découvrir qu'avec son corps, on peut toucher, se déplacer, entrer en contact avec des objets ou d'autres personnes, voilà une exploration qui mérite qu'on s'y attarde ! C'est ce que Corine Duval vous propose d'expérimenter avec votre enfant pendant ce spectacle de danse. Imaginé pour les plus petit(es), une attention toute particulière a été portée pour que l'espace soit poreux : les spectateurs et spectatrices sont installé(e)s en cercle, au sol, et plongé(e)s dans un univers sonore composé de sons naturels pouvant être augmentés par l'émergence des vocalises spontanées des jeunes enfants. Le cercle est à géométrie variable ; ramper vers le centre n'est pas interdit ! Les deux danseuses explorent tout d'abord une île composée de blocs de liège. Elles s'y blottissent, font corps avec ce petit monticule. Peu à peu, elles le transforment pour composer un habitat plus protecteur : une cabane. Leur corps s'y installe différemment, leur duo évolue avec l'évolution du paysage. Séance ouverte au public à partir de 1 an. Durée : 25 minutes. Tarif unique : 6€. Plus

d'information : 09 81 83 97 20 ou [billetterie@theatre-de-poche.com](mailto:billetterie@theatre-de-poche.com) ou [www.theatre-de-poche.com](http://www.theatre-de-poche.com)

## Familles rurales

Atelier parentalité : Apprendre à apprendre,



l'apprentissage comment ça marche ?

**Mardi 5 avril** de 20h à 22h, sur inscription. Avec Audrey Loueilliette, psychopédagogue.

Groupe de co-développement parental : Yannis Camus, formateur en sociocratie et animateur en intelligence collective, accompagnera le groupe dans la recherche de pistes d'action concrètes. Séance découverte et présentation le **mercredi 6 avril** de 19h à 21h.

Puis 1 mercredi sur 2 : les **4 et 17 mai** puis les **1er, 15 et 29 juin** de 19h à 21h (horaires à définir en fonction des disponibilités de chacun). Gratuit, sur inscription.

Balade-atelier reconnaissance et cueillette plantes sauvages comestibles : **samedi 16 avril** de 10h à 13h.

Découverte des plantes sauvages comestibles, cueillette et réalisation culinaire. Au bois de Bellevent. Avec Malika, animatrice en herboristerie, 15€, sur inscription.

Semaine du numérique :

- **Conférence avec e-enfance - pour les parents d'enfants de primaire :** à la médiathèque « Les Sources » à Combourg, le **mardi 26 avril** à 19h, gratuit. Inscription auprès de la médiathèque : 02 23 16 47 73. Interventions dans les classes de primaire des écoles publique et privée de Dingé sur les usages du numérique les **lundi 25 et mardi 26 avril**.

- **Conférence gesticulée avec la Compagnie Les frères Lepropre : écologie et numérique « The Dark Side of the NTIC » :** **jeudi 28 avril** à 20h à la salle polyvalente de Dingé, gratuit, entrée libre, à partir de 12 ans.

- **Après-midi « Jeux vidéo coopératifs » :** ouvert à tous, avec les intervenants de l'association « les moutons électriques ». Le **samedi 30 avril** entre 14h à 17h à la MEF, goûter sur place, gratuit

- **Ateliers informatiques :** Tous les mardis de 18h à 20h hors vacances scolaires. Avec Annie, bénévole - Pour 3-4 personnes, plus si d'autres bénévoles. Découvrir la bureautique et internet pour être plus autonome : organiser ses fichiers, importer et stocker ses photos, télécharger une application...

Venir avec son ordinateur, son smartphone ou sa tablette pour apprendre à bien s'en servir. Si vous n'avez pas de matériel, l'association peut en mettre à disposition le temps de l'atelier.

- **Ateliers trucs et astuces : avec les moutons électriques (10 places) :** **mardis 17 mai et 21 juin** : thèmes à définir en fonction des besoins. Gratuit, sur inscription.

Stage ados « Préparation à l'oral » : Avec Pascale Branchu, formatrice en expression vocale et scénique et Estelle Hazard sophrologue. Du **20 au 22 avril** de 14h30 à 17h30 pour les 3èmes et lycéens. Tarif en fonction du quotient familial : 15 à 30€ les 3 jours.

Matinée parents enfants : **samedi 30 avril** de 10h à 11h30. Animation Bacs sensoriels avec Céline, animatrice Espace jeux. Destiné aux enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte. Tarif : 5€ adhérent / 10€ non adhérent.

Wutao : les dimanches de 11h à 12h. Le **3 avril, les 1, 15, 22, 29 mai** puis en extérieur selon le temps. Solène LEFORT, instructrice de Wutao, propose des séances collectives. Informations sur <https://wutao.fr/>. Accessible à toutes et à tous. Première séance d'essai gratuite, les suivantes à 10€. Sur inscription auprès de Solène au 07.87.19.00.77.



**L'accueil de loisirs** est ouvert pour les vacances de Printemps **du 11 au 22 avril**.

En compagnie de Totoro et ses amis nous découvrirons l'univers des films d'animation Miyazaki. De nombreuses activités et jeux sont proposés aux enfants, autour de la nature, des personnages, de la culture japonaise... Les inscriptions se font via le portail familles jusqu'au 1er avril. N'hésitez pas à nous contacter pour une première inscription, si vous n'avez pas encore activé votre compte, ou pour tout autre renseignement. Contact Céline Riem, directrice, [al.dinge@famillesrurales.org](mailto:al.dinge@famillesrurales.org) / 06.50.50.82.18

## Communiqués

### Collectes de journaux

Une collecte de journaux sera organisée sur la commune du **2 au 7 juin**. Une benne temporaire sera mise à disposition par le SMICTOM pendant cette période. Gardez bien vos journaux d'ici là, pour participer à cette grande collecte qui financera les projets pédagogiques des écoles de la commune.

### SMICTOM : appel à candidatures

Le service Prévention-Economie circulaire du SMICTOM VALCOBREIZH propose un « défi famille 0 biodéchet » aux habitants de son territoire qui débuteraient le compost et achèteraient au printemps un composteur lors de ses ventes à tarifs préférentiels. L'objectif consiste à apporter aux participants un accompagnement personnalisé (conseils, etc.) dans la réduction de leurs biodéchets (déchets alimentaires). Les personnes intéressées ont **jusqu'au 8 avril 2022** pour s'inscrire par mail auprès du service Prévention-Economie circulaire : [prevention@valcobreizh.fr](mailto:prevention@valcobreizh.fr). Vous retrouverez toutes les informations concernant ce défi ici : <https://www.valcobreizh.fr/2022/03/08/defi-famille-zero-biodechet-le-smictom-accompagne-ceux-qui-debutent-le-compostage/>